

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE
GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 26 avril 2016

**DELIBERATION N° 41/ 4/2016 : COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LA
PRESIDENTE EN VERTU DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES**

L'an deux mille seize, le mardi 26 avril à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 20 avril 2016.

Présents Titulaires : 33

Mesdames, Messieurs, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Aline CASTILLO, Didier CLAMENS, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Aline HUARD, Aurore KOTHE, Pierre-Antoine LEVI, Véronique MALY, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Gérard ROUTIER, Bernadette SERIEYS, Gaël TABARLY, Monique VALAT, Thierry VIALLON.

Absents ayant donné pouvoir : 14

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES à Thierry DEVILLE, Alain ABADIE à Didier CLAMENS, Anne ALASSANE à Monique VALAT, Maxime BERAUDO à Pierre-Antoine LEVI, Pauline BLANC à Gaël TABARLY, Pierre BONNEFOUS à Aline CASTILLO, Jean-Luc BUDOIA à Annie GUILLOT, Alain CRIVELLA à Jean-Martial DEJEAN, Daniel DONADIO à Rodolphe PORTOLES, Jean-Louis IBRES à Christine MOLLIN, Sophie LARAN à Aurore KOTHE, Laurence PAGES à Christian PEREZ, Valérie RABAULT à José GONZALEZ, Michel WEILL à Danielle BEDOS.

Absents Excusés : 4

Mesdames, Messieurs, Roger CATUSSE, Nadia CHEKLIT, Francis LABRUYERE, Isabelle SOULAYRES.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Martial DEJEAN

Monsieur Thierry DEVILLE donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Vu l'article L.5211-10 du CGCT donnant au Conseil Communautaire la possibilité de déléguer au Président pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée ;

Vu les délibérations n°42 du 23 avril 2014, n°147 du 30 juillet 2014 et n°2 du 4 février 2016, prises en application de cet article ;

Considérant que les décisions prises par la Présidente sont soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du Conseil Communautaire et que la Présidente doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire ;

Considérant que les conseillers ont pris connaissance des décisions dont la liste est la suivante,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 19 avril 2016, il vous est proposé de bien vouloir :

- prendre acte des décisions prises par Madame la Présidente durant la période du 11 mars 2016 au 31 mars 2016 conformément au tableau ci-dessous :

Ces décisions sont consultables dans leur intégralité sur simple demande au Secrétariat Général du Grand Montauban.

40	Adhésion du Grand Montauban à l'ANC CLIC pour l'année 2016	11/03/2016
41	Contrat d'hébergement - Sérenté entre le Grand Montauban et la société OPERIS : Progiciel "Hébergement"	11/03/2016
42	Convention de groupement de commandes entre la Ville de Montauban et le Grand Montauban - Transport en autocar avec chauffeur	14/03/2016
43	Convention entre le Grand Montauban et la commune de Bressols - Mise à disposition de la salle "La Muse" de Bressols le 30 Mai 2016	17/03/2016
44	Convention entre le Grand Montauban et la commune de Bressols - Mise à disposition de la salle "La Muse" de Bressols le 31 Mars 2016	17/03/2016
45	Convention entre le Grand Montauban et la Ville de Montauban - Mise à disposition du Théâtre Municipal Olympe de Gouges le 02 avril 2016	21/03/2016
46	Reprise de matériaux issus de déchetteries ou de points d'apport volontaire - Attribution du Marché	21/03/2016
47	Convention entre le Grand Montauban et la Ville de Montauban - Mise à disposition du Théâtre Municipal Olympe de Gouges les 12 et 13 Mai 2016	31/03/2016
48	Convention entre le Grand Montauban et la Ville de Montauban - Mise à disposition du Théâtre Municipal Olympe de Gouges les 19 et 20 Mai 2016	31/03/2016
49	Convention entre le Grand Montauban et la Ville de Montauban - Mise à disposition du Théâtre Municipal Olympe de Gouges les 23, 24, 25, 26, 27 et 28 Mai 2016	31/03/2016

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire décide :

- de prendre acte des décisions prises par Madame la Présidente durant la période du 11 mars 2016 au 31 mars 2016.

LE CONSEIL PREND ACTE

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

28 AVR. 2016

De sa publication le :

28 AVR. 2016

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 27 avril 2016

La Présidente,
Brigitte BAREGES

